

Mairie du 3^e Secteur

Conseil d'Arrondissements du 22 juin 2017

(La séance est ouverte à 19 heures 13 dans les formes réglementaires, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLES, Maire du 3^e Secteur.)

M. le Maire .- Avec nos excuses pour ce petit retard, nous allons attaquer ce Conseil d'Arrondissements. En l'absence de notre benjamin Arthur Ohanessian, c'est notre deuxième benjamine du Conseil Municipal et du Conseil Départemental qui est donc ce soir benjamine du Conseil d'Arrondissements, Marine Pustorino-Durand, qui va faire l'appel -s'il n'y a pas d'opposition, bien sûr.

(Mme PUSTORINO-DURAND, élue Secrétaire de séance, procède à l'appel.)

M. le Maire.- Y a-t-il des remarques sur **le PV du Conseil d'Arrondissements du 30 mars 2017** ? ...

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/34/03/EFAG

DÉLÉGATION GÉNÉRALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - SERVICE CONTROLE BUDGÉTAIRE ET COMPTABILITÉ - Arrêté du compte de gestion de la Ville de Marseille relatif à l'exercice 2016.

RAPPORTEUR : Mme Martine-Claude TIMSIT.

(Adopté à la majorité. Abstention : Cap à Gauche et Marseille Bleu Marine)

RAPPORT 17/35/03/EFAG

DÉLÉGATION GÉNÉRALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - SERVICE CONTROLE BUDGÉTAIRE ET COMPTABILITÉ - Arrêté du compte administratif de la Ville de Marseille relatif à l'exercice 2016.

RAPPORTEUR : Mme Martine-Claude TIMSIT.

(Adopté à la majorité. Abstention : Cap à Gauche et Marseille Bleu Marine.)

RAPPORT 17/36/03/UAGP

DÉLÉGATION GÉNÉRALE URBANISME, AMÉNAGEMENT ET HABITAT - SERVICE PROJETS URBAINS - Avis du Conseil Municipal sur la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Marseille.

RAPPORTEUR : M. Albert LAPEYRE.

(Adopté à la majorité. Abstention : Cap à Gauche).

RAPPORT 17/37/03/UAGP

DÉLÉGATION GÉNÉRALE URBANISME, AMÉNAGEMENT ET HABITAT - Programme DSU - 1^{ère} série d'opérations d'investissement 2017.

RAPPORTEUR : M. Albert LAPEYRE .

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/38/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD - Optimisation des systèmes de chauffage dans trois établissements scolaires du 5^e arrondissement -

Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux - Financement.

RAPPORTEUR : Mme Camille MINETTI.

M. PAYAN.- Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe, il faudrait quand même noter la pudeur de celles et ceux qui ont rédigé ce rapport. On parle « d'optimisation des systèmes de chauffage » et en réalité, dans le contenu du rapport on s'aperçoit que le chauffage n'est plus aux normes et met en danger la sécurité des enfants. Il est question de 3 écoles sur notre secteur. Est-ce qu'on pourrait avoir la liste de celles qu'il reste à faire ? Dans le secteur, il ne doit pas y en avoir beaucoup, mais il y en a dans d'autres secteurs. Quand on voit le prix astronomique du changement de ce genre de chauffage, il y a de quoi s'inquiéter. Je suis très surpris de voir qu'il y a encore des chauffages de ce type qui sont particulièrement dangereux pour la vie des enfants.

M. le Maire.- Pour une fois je suis d'accord avec vous, Monsieur Payan. Je trouve que cette phrase malheureuse, « *ce qui représente un danger* », ne devrait pas être dans le rapport, parce qu'on l'a déjà fait pour deux écoles du 4^e arrondissement, là on le fait pour 3 dans le 5^e. C'est un investissement important, puisqu'en gros cela représente 450.000 € par école, et surtout pour avoir une meilleure qualité de chauffage et pour faire des économies d'énergie, etc. J'aurais plus facilement mis cela en avant, plutôt que de dire qu'il y a un danger. Je ne peux pas vous donner tort. De temps en temps, j'essaie d'être objectif.

M. PAYAN.- Et constructif.

M. le Maire.- Objectif, mais pas constructif. Mais déjà, objectif, ce n'est pas mal. En tout cas, je vous félicite et vous remercie d'avoir fait une remarque objective. Ne me demandez pas en plus de construire ! Mais effectivement je pense qu'on pourrait souligner peut-être à la Mairie centrale, d'ici là, que cette phrase soit enlevée, avec un rapport sur table qui fera hurler mais qui permettra peut-être d'avoir une meilleure terminologie dans l'explication. Après cette remarque bienvenue et constructive de M. Payan...

M. PAYAN.- Et objective !

M. le Maire.- Constructive de votre part et objective de ma réponse. S'il n'y a pas d'autres remarques, on passe au vote.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/39/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD - Restructuration et mise en sécurité de l'entrée et de la cage d'escalier de l'école Franklin Roosevelt - 5, rue Tivoli - 5^e arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux - Financement.

RAPPORTEUR : Mme Camille MINETTI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/40/03/UAGP

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD -

Création des locaux de la Police Municipale et de la Sécurité - 20, boulevard Françoise Duparc - 4^e arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux - Financement.

RAPPORTEUR : M. Philippe MEMOLI.

M. GUIGUI.- Monsieur le Maire, je me réjouis de voter l'implantation de la Police Municipale sur notre secteur, mais permettez-moi de rappeler que j'ai été en charge de cette délégation de 1995 à 2001. Je voudrais rebondir et profiter du rapport pour rappeler, car il semblerait que ce soit tombé dans les oubliettes, que déjà le 29 mars 1999 un contrat local de sécurité avait été signé entre la Ville de Marseille, l'Etat et d'autres collectivités territoriales. Outre le rapprochement avec la Police Nationale, nous avons mis en place une sectorisation des effectifs de la Police Municipale en 3 zones : la zone Centre, le Nord et le Sud. Naturellement, des locaux étaient consacrés aux effectifs de ces 3 zones. Cela avait permis la présence de policiers municipaux sur nos 16 arrondissements.

J'en profite aussi pour signaler l'importance de locaux au sein de certains secteurs, car, comme vous le savez, les policiers municipaux ne peuvent pas venir à leur « travail » en uniforme. Ils doivent arriver en civil et se changer sur place. Ce qui fait que, lorsqu'il y a absence de ces locaux sectoriels, on perd un temps énorme pour avoir des policiers directement sur le secteur.

Je veux aussi rappeler qu'un agent de liaison avait été désigné pour chaque Mairie de secteur, avec obligation d'une visite hebdomadaire. Je dois avouer que je ne sais pas aujourd'hui ce qu'il en est, mais ce système avait prouvé son efficacité également.

Dans cette continuité, nous avons mis en place des patrouilles dans les rues. Grande évolution : nous avons obtenu la présence d'un policier municipal au PC de la Police Nationale. Puis nous avons créé une section de (?) qui a prouvé également son efficacité.

Je vous dis tout cela parce que j'ai le sentiment, en tant que citoyen simplement, que nous n'avons presque plus de policiers municipaux. On n'en voit plus dans les rues. Il y en a 450, alors qu'à l'époque, quand on les voyait dans les 16 arrondissements, je pense que personne ne peut le contester, il n'y en avait que 250.

J'avais aussi proposé à l'époque l'armement des policiers municipaux pour les missions délicates, ainsi que la pose de caméras. Malheureusement, ces deux propositions ont été à l'époque rejetées. En réalité, j'ai eu tort d'avoir raison trop tôt.

M. le Maire.- Je connais ça, Monsieur Guigui !

M. GUIGUI.- Je ne vais pas m'étendre davantage, parce que j'aurais beaucoup de choses à dire, mais franchement, si on dit que la vie est un éternel recommencement, on gagnerait beaucoup de temps et d'efficacité si l'on pouvait tirer profit des acquis. De temps en temps, il est bon de rappeler à l'ordre et de ne pas oublier le travail qui avait été fait à l'époque.

M. le Maire. - Merci, Monsieur Guigui. On prend note de votre action entre 1995 et 2001.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/41/03/DDCV

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN -
DIRECTION DES PARCS ET JARDINS - SERVICE ESPACES VERTS -
Installation de toilettes sèches dans les parcs et
jardins publics de la Ville de marseille - Approbation du
lancement de l'opération.

RAPPORTEUR : M. Eric GIANCARLI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/42/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ -
Versement aux gestionnaires des Maisons Pour Tous de la
participation financière de la Ville de Marseille.

RAPPORTEUR : Mme Maryse AILLAUD.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 17/43/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ -
Subventions aux équipements sociaux et aux associations
partenaires - 2^e répartition 2017 - Budget 2017.

RAPPORTEUR : Mme Josette VENTRE.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/44/03/ECSS

**DIRECTION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ -
Subventions d'équipement à diverses associations - 1^{ère}
répartition 2017.**

RAPPORTEUR : Mme Jacqueline LAURENZATI.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 17/45/03/UAGP

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN -
SERVICE AMÉNAGEMENT ESPACE URBAIN - Attribution de
subventions aux propriétaires privés dans le cadre des
injonctions de ravalement de façades - Financement.**

RAPPORTEUR : Mme Jossépha COLIN.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/46/03/DDCV

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ - SERVICE DE
LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES HANDICAPÉS - Subventions hors
libéralités aux associations développant des actions de
santé publique.**

RAPPORTEUR : M. Patrick PADOVANI.

Monsieur le Maire, chers collègues et chers amis, ce rapport témoigne de l'intérêt que la Ville de Marseille porte à l'engagement de la santé sur l'ensemble du territoire et particulièrement l'attention portée à la dignité des personnes, leur intégrité et leur accès aux

droits, en particulier dans le champ de la santé mentale, avec l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil en Provence pour le compte de la Ville de Marseille.

Je vous demande d'approuver ce rapport, bien évidemment.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/47/03/DDCV

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ - SERVICE DE
LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES HANDICAPÉS - Subventions
libéralités aux associations développant des actions de
santé publique.**

RAPPORTEUR : M. Patrick PADOVANI.

M. le Maire. Un jour, quelqu'un posera la question de la différence entre hors libéralités et libéralités, mais M. Padovani sera prêt à y répondre.

M. PADOVANI.- Monsieur le Maire, chers collègues, mes chers amis, comme dans le rapport précédent, il s'agit de l'action de la Ville sur deux champs particuliers : l'un envers les publics stigmatisés encore de nos jours, qui sont les publics porteurs du VIH. La Ville de Marseille accorde une subvention de 20.000 € à l'association Solidarité Enfants Sida Sol en Si, qui se trouve à la Plaine, qui accompagne aujourd'hui ces familles encore souvent en difficulté pour trouver des places pour leurs enfants.

Une deuxième subvention pour « Autres regards », pour une action de santé communautaire.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/48/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - SERVICE SOLIDARITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION - Attribution de subventions à des associations de Solidarité, de Lutte contre l'Exclusion et d'Intégration - Hors libéralités - 1^{ère} répartition 2017.

RAPPORTEUR : Mme Maryse AILLAUD.

(Adopté à la majorité. Contre : Marseille Bleu Marine.)

RAPPORT 17/49/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ - Attribution de subventions à des associations oeuvrant en faveur des Seniors - 2^e répartition 2017.

RAPPORTEUR : Mme Josette VENTRE.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/50/03/UAGP

DÉLÉGATION GÉNÉRALE URBANISME, AMÉNAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'HABITAT - Adhésion au Système National d'Enregistrement de la demande - Approbation de la convention de gestion entre le Préfet des Bouches-du-Rhône et la Ville de Marseille, Maison du Logement service enregistreur concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social.

RAPPORTEUR : M. Philippe MEMOLI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/51/03/EFAG

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DES PROJETS ÉCONOMIQUES - SERVICE TOURISME ET
CONGRÈS - Attribution d'une subvention exceptionnelle à
l'association Groupe de Recherche sur la maladie
d'Alzheimer pour l'organisation du 30^e Congrès du GRAL -
Approbation d'une convention.

RAPPORTEUR : M. Anselme DUGAIN.

M. PADOVANI.- Pour définir ce qu'est le GRAL, c'est probablement le premier groupe de recherche clinique sur la maladie d'Alzheimer. C'est un congrès qui rassemble ici à Marseille une cinquantaine de personnes. Toutes sont des sommités de la recherche dans le cadre de la maladie d'Alzheimer. Ce n'est pas un Congrès à large public, c'est un Congrès à large réflexion dans des directions pointues et auquel participent bien évidemment et à fond les Etats-Unis dans le cadre d'un partenariat. C'est quelque chose que l'on aimerait voir continuer à vivre à Marseille, parce que c'est à un très haut niveau par rapport à la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

M. le Maire.- Merci. Je vous conseille de méditer le thème de l'édition de janvier 2017 qui est rappelé dans le rapport au Conseil Municipal sur effectivement le cingulum. Je suis sûr que cela vous permettra de passer un bon été : « Faut-il recréer la Neuro-Psychiatrie, cingulum inconscient et sentiment d'altérité ? »

M. PADOVANI.- Le cingulum est une zone du cerveau qui agit sur un réseau, l'aspect cognitif et l'aspect moteur, c'est-à-dire que c'est grâce à ce que

l'on pense que l'on agit. C'est à ce niveau-là que le cingulum intervient. C'est un axe très important. Chaque fois que l'on a un désir ou une émotion, ça passe par le cingulum et on a une réponse organisée.

M. le Maire.- Cela permet de réfléchir et de se demander si le cingulum a bien fonctionné dans la tête de certaines personnes.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/52/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS - DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations dans le cadre de Marseille Capitale Européenne du Sport en 2017 - Approbation de conventions - 5^e répartition.

RAPPORTEUR : M. Marcel SPORTIELLO.

M. PAYAN.- Je ne peux pas m'empêcher de me demander s'il y a du cingulum là derrière, je n'en sais rien, mais il n'y a pas de problème, je remercie M. Sportiello qui a brillamment rapporté cette délibération, mais quand même : année Capitale Européenne du Sport, on voit bien que chaque jour fait référence à de grands référents sportifs. Je voudrais rappeler, Monsieur le Maire, -je vais essayer d'être objectif- que c'est un label particulier, qui n'a absolument rien à voir avec la Capitale Européenne de la Culture. On n'a pas réussi à faire de cette Capitale Européenne du Sport ce qu'on aurait pu en faire, parce qu'on n'a pas réussi à avoir des financements européens. On a fait quelque chose de sympathique avec le Red Bull Crashed Ice.

M. le Maire.- Quelque chose qu'on ne pourra jamais faire tous les deux !

M. PAYAN.- Non, mais en attendant, bien sûr, Monsieur le Maire, on votera cette subvention, que l'on avait déjà votée l'année dernière, d'ailleurs, mais ces subventions deviennent tout d'un coup labellisées Capitale Européenne du Sport. On n'a absolument rien rajouté, il n'y a aucune plus value, cela n'a rien apporté. Je me déssole de voir que l'on aurait pu faire quelque chose de sympathique avec ce label et que l'on est passé à côté. Ce n'est pas une question de droite ni de gauche, c'est une question de volonté politique. On se retrouve avec un label qui a beaucoup fait parler de lui, on a fait beaucoup de communication, mais nos clubs, la pratique sportive, l'épanouissement des gamins, notre capacité à rénover nos équipements, c'est resté bien en-deçà de ce que l'on aurait pu espérer en année Capitale Européenne du Sport.

M. le Maire.- Un petit mot avant de laisser la parole au Dr Padovani. Je vous trouve un peu dur, alors que nous sommes à peine au milieu de l'année et que c'est toute l'année 2017 qui sera Marseille Capitale Européenne du Sport. Après, vous l'avez dit vous-même avec beaucoup d'honnêteté intellectuelle et politique : Marseille Capitale Européenne du Sport, ce n'est pas Marseille Capitale Européenne de la Culture. Donc, on ne s'attendait pas non plus que des financements tombent sur nos équipements sportifs comme les confettis tombent sur le Carnaval de Nice. Il peut y avoir une déception, mais il ne fallait pas non plus trop en attendre. Il y a quelques opérations réussies dans nos quartiers. On

avait, il y a quelques semaines, une très belle manifestation à la Salle Vallier, avec 3.000 personnes qui sont venues tout au long de la journée pour cette manifestation organisée par les associations sportives et les centres municipaux d'animation. Cela a été une belle réussite populaire qui n'a pas coûté d'argent à la collectivité.

M. PAYAN.- Il ne s'agit pas de ça.

M. le Maire.- Mais on l'a fait dans le cadre du sport, comme on l'a fait en 2013 dans le cadre de la culture. Il y aura un événement important qui permettra quand même de donner une image de la Ville, c'est le Tour de France. Bien sûr, vous allez me dire : Marseille Capitale Européenne du Sport ne va pas se limiter à un passage du Tour de France sur la Corniche, avec de belles images, le départ et l'arrivée au Stade Vélodrome. Il reste encore 6 mois. Laissons le temps au temps. Il y aura encore quelques manifestations. J'essaie d'être le plus objectif possible. Si l'on juge en termes de manifestations sportives, je pense que l'on aura quelques beaux événements. Par exemple, à la Salle Vallier, on aura France-Corée en Taekwondo. Il y a quelques manifestations de haut niveau. Après, il ne faut pas attendre de miracles pour nos équipements sportifs, je suis tout à fait d'accord avec vous.

Je pense que M. Padovani va rajouter quelque chose sur le sport et le handicap, où l'on a fait pas mal pour cette année dans ce domaine-là.

M. PADOVANI.- Il y a deux dimensions particulières : il y a la partie événementielle et la

partie des acteurs marseillais qui se sont impliqués dans Capitale Européenne du Sport. Là où il y a un défaut, que je suis prêt à assumer au nom de la Ville, c'est que la communication n'est absolument pas à la hauteur. Il n'y a pas de communication, y compris pour mes services, quand ils veulent promouvoir quelque chose. J'en veux pour preuve le prochain Festival Sport et Santé, le plus grand événement de masse sportif, que nous organisons le 1^{er} et le 2 juillet à Marseille. C'est le seul événement que la Ville organise. En collaboration avec Richard Miron, sur les plages du Prado, on organise un Festival Sport et Santé qui va réunir pendant deux jours un ensemble de gens qui vont venir pratiquer différentes activités sportives. Certaines manifestations ont dû être contraintes par rapport à Vigipirate. Le dimanche 2, on avait organisé plusieurs marches à partir de différents points de la Ville, il n'y en aura finalement que deux, l'une qui partira du Stade Vélodrome et l'autre qui partira de Castellane. Tout le monde doit participer à ces deux marches, les mamans avec les poussettes, les enfants, les personnes handicapées. On a voulu avoir une mixité du sport complet, que tous les Marseillais puissent venir marcher, se promener, courir, etc. Il y aura non seulement des activités sportives, mais aussi des conférences qui vont proposer cette dimension dans laquelle nous nous sommes impliqués à travers Capitale Européenne du Sport, qui est la dimension sport/santé. Vous savez que la loi du 26 janvier 2016 prévoit que les médecins peuvent aujourd'hui prescrire de l'activité sportive adaptée sur ordonnance.

Nous sommes allés plus loin, à la Ville. Pour pratiquer une activité sportive adaptée, l'ordonnance est faite pour ceux qui sont porteurs d'une maladie de longue durée. Cela correspond à 30 ou 35 maladies. Avec Richard Miron, d'ici la fin de l'année, on va monter ensemble une plateforme qui va permettre à tous ceux qui auront besoin d'une activité physique dans le cadre de la prévention primaire et non pas secondaire, de pouvoir bénéficier d'une plateforme sur laquelle il y aura des médecins qui vont faire des diagnostics, promouvoir des activités sportives. Nous sommes en train de travailler avec des secteurs d'activité qui vont être labellisés.

Voilà ce que Capitale Européenne du Sport est aussi capable de proposer.

En dehors de cela, je voudrais saluer quelque chose d'exceptionnel qui s'est passé ce week-end, je tiens à le dire : il y a une association que nous subventionnons dans le cadre du handicap, Ami Sourire, qui accompagne tout au long de l'année des enfants handicapés, soit des trisomiques, soit des handicapés moteurs. Cette association a fait quelque chose d'exceptionnel : ils sont partis avec 14 rameurs handicapés et 11 rameurs solitaires et ils viennent de faire la traversée Marseille-Calvi en 56 heures. J'estime qu'on peut les applaudir.

(Applaudissements.)

Cela fait partie de ce que l'on appelle Capitale Européenne du Sport, des sports que les Marseillais ont pratiqués et que l'on n'aurait peut-être pas fait.

M. SPORTIELLO.- C'est difficile de comparer le sport avec la culture. En tant que commerçant sur le Vieux-Port, je le vois, comme tous les commerçants du Vieux-Port le voient. Ce qui est pas mal aussi, c'est ce qu'il s'est passé au Stade Vallier devant 3.000 personnes il y a quelques jours. Il y avait des gens comme Anigo, comme Di Falco, comme Albaladejo, etc., ça a attiré beaucoup de monde et la Mairie du 4-5 met en place sur Vallier une démonstration de crossfit qui va attirer non pas 1.000 ou 2.000 personnes, mais des milliers de personnes. Cela va se faire chez nous, sur le Stade Vallier, avec le tour de Vallier, avec l'accord du maire de secteur, sur le petit train que j'ai mis pour que ça se réalise chez nous, au Stade Vallier.

(Applaudissements.)

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/53/03/EFAG

DIRECTION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DES PROJETS ÉCONOMIQUES - SERVICE TOURISME ET CONGRÈS - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Réseau Canopé, établissement public national à caractère administratif, pour l'organisation des Rencontres de l'ORME 2017.

RAPPORTEUR : M. Anselme DUGAIN.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/54/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Modification

du règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant.

RAPPORTEUR : Mme Camille MINETTI.

(Adopté à la majorité. Abstention : Cap à Gauche).

RAPPORT 17/55/03/ECSS

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA
JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE - Tarifs Service de la
Jeunesse 2017/2018.**

RAPPORTEUR : Mme Camille MINETTI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/56/03/ECSS

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - SERVICE
SOLIDARITÉ ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION - Attribution de
subventions à des associations de Solidarité, de Lutte
contre l'Exclusion et d'Intégration - Libéralités - 1^{ère}
répartition 2017.**

RAPPORTEUR : Mme Maryse AILLAUD.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORTEUR 17/57/03/ECSS

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ-
Attribution de subventions à des associations oeuvrant en
faveur des familles - 2^e répartition 2017.**

RAPPORTEUR : Mme Josette VENTRE.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/58/03/UAGP

DÉLÉGATION GÉNÉRALE URBANISME, AMÉNAGEMENT ET HABITAT -
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION
DES RESSOURCES PARTAGÉES - Gestion des espaces extérieurs
des groupes Lilas - Oliviers dans le 13^e arrondissement,
Saint-Barthélémy dans le 14^e arrondissement, Vert Bois
dans le 14^e arrondissement, Bleuets-Lavandes-Eglantiers
dans le 14^e arrondissement, Château Saint-Loup dans le 10^e
arrondissement, Saint-Pierre dans le 5^e arrondissement et
Blancarde dans le 12^e arrondissement - Subvention à
Habitat Marseille Provence au titre des dépenses
réalisées en 2016.

RAPPORTEUR : Mme Lucette ALBERTO.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/59/03/UAGP

DÉLÉGATION GÉNÉRALE URBANISME, AMÉNAGEMENT ET HABITAT -
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'HABITAT - SERVICE DU
LOGEMENT - Engageme municipal pour le Logement - Régime
transitoire - Aide à la production de 10 opérations de
logements sociaux pour : 4 logements diffus dans les 13^e
et 14^e arrondissements, François Arago dans le 5^e
arrondissement, Pugette dans le 9^e arrondissement et
Saint-Marcel dans le 11^e arrondissement par Foncière
d'Habitat et Humansime ; Clos Louisa 2 dans le 13^e
arrondissement et Coeur Fabrette dans le 15^e
arrondissement par ERILIA.

RAPPORTEUR : Mme Lucette ALBERTO.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/60/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ -
Redéfinition des Zones de Vie Sociale, des Maisons Pour
Tous et des Centres Sociaux.

RAPPORTEUR : Mme Jacqueline LAURENZATI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/61/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA
JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE - Subventions allouées
aux associations dans le cadre de MP 2017.

RAPPORTEUR : Mme Marie-Hélène FERAUD-GREGORI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/62/03/UAGP

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE LA PROMOTION
DE MARSEILLE - DIRECTION DU PALAIS DES SPORTS -
Attribution de subventions pour des manifestations
sportives se déroulant au Palais des Sports au cours de
l'année 2017 - Approbation de conventions de partenariat
2^e répartition.

RAPPORTEUR : M. Philippe MEMOLI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/63/03/ECSS

DELEGATION GÉNÉRALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES
ÉQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD -
Réfection de la façade de l'espace culturel de proximité
Hangart - 106, boulevard Françoise Duparc - 4^e
arrondissement - Approbation de l'affectation de

l'autorisation de programme relative aux études et travaux - financement.

RAPPORTEUR : Mme Marie-Hélène FERAUD-GREGORI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/64/03/ECSS

DELEGATION GÉNÉRALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS - DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives - 3^e répartition 2017 - Approbation de conventions - Budget Primitif 2017.

RAPPORTEUR : M. Marcel SPORTIELLO.

À avant d'attaquer ce rapport 64, vous savez que, sur les photos, j'étais toujours en dernier. Vous me le dites assez.

M. le Maire.- C'est vrai.

M. SPORTIELLO.- J'ajoute à ce que j'ai dit tout à l'heure que cette démonstration de crossfit ne s'est jamais vue à Marseille, ça ne s'est fait qu'à Paris. Il y a le label d'or de la Ville de Marseille.

M. le Maire.- M. Payan est parti, c'est dommage.

M. SPORTIELLO.- Je tenais à ce que ce soit fait chez nous.

M. le Maire.- On est content.

(Quelques applaudissements.)

(Lecture du rapport.)

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/65/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE - Approbation
d'attribution de subventions de fonctionnement et d'aide
à l'action année 2017 aux associations culturelles - 3^e
répartition - Approbation des avenants et des conventions
conclus entre la Ville de Marseille et diverses
associations.

RAPPORTEUR : Mme Jacqueline LAURENZATI.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 17/66/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE - SERVICE DES
BIBLIOTHÈQUES - Approbation de deux conventions de
partenariat conclues entre la Ville de Marseille et
l'association Fédération des Amis de l'Instruction Laïque
(FAIL) et entre la Ville de Marseille et le Centre Social
Mer et Collines pour le développement de la lecture
publique.

RAPPORTEUR : Mme Marie-Hélène FERAUD-GREGORI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/67/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA
JEUNESSE - Nouvelles dispositions particulières des
garderies du matin et du soir.

RAPPORTEUR : Mme Camille MINETTI.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Cap à
Gauche.)*

RAPPORT 17/68/03/DDCV

DÉLÉGATION GÉNÉRALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DE L'ACCUEIL ET DE LA VIE CITOYENNE - SERVICE DES BUREAUX MUNICIPAUX DE PROXIMITÉ ET DE L'ÉTAT CIVIL - Développement d'un projet concernant la préfiguration et le pilotage relatifs à la mise en place des futurs Bureaux Municipaux de Proximité Numériques - Affectation de l'autorisation de programme - Financement.

RAPPORTEUR : Mme Monique DAUBET.

Bien évidemment, ce sera sous forme de subventions aux partenaires, mais l'Etat contribuera aussi à financer ce projet et la Ville mettra la différence.

Je vous remercie de bien vouloir approuver ce rapport.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/69/03/DDCV

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ - SERVICE MOBILITÉ ET LOGISTIQUE URBAINE - Dispositions relatives au stationnement payant sur voirie : durées de stationnement autorisées, tarifications, approbation du montant du Forfait de Post Stationnement et du conventionnement avec l'ANTAI pour son traitement.

RAPPORTEUR : M. Eric GIANCARLI.

(Adopté à la majorité. Contre : Cap à Gauche.)

RAPPORT 17/70/03/UAGP

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DES PROJETS ÉCONOMIQUES - SERVICE COMMERCE -
Attribution d'une subvention à l'association Libération -
Haut Canebière pour la réalisation d'un programme
d'animations en 2017 - Approbation d'une convention.**

RAPPORTEUR : Mme Lucette ALBERTO.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/71/03/EFAG

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DU
SECRETARIAT GÉNÉRAL - Transferts d'équipements culturels
et sportifs à la Métropole Aix-Marseille-Provence.**

RAPPORTEUR : Mme Marie-Louise LOTA.

Pour votre information, les équipements dont le rayonnement et la fréquentation dépassent largement le cadre communal et s'inscrivent dans les fonctionnalités de la Ville-centre de la Métropole, bénéficient d'une large population de l'aire métropolitaine. Je prendrai juste quelques exemples de transfert : l'Opéra et l'Odéon, le Stade Vélodrome, le Palais Omnisports de Marseille Grand-Est.

Deuxième point : les équipements culturels de type médiathèques/bibliothèques. Dans notre secteur est concernée la bibliothèque des Cinq-Avenues.

Les équipements sportifs de type piscines/centres aquatiques, au titre de l'intérêt à les intégrer dans un réseau métropolitain d'équipements afin qu'ils participent à une politique volontariste métropolitaine de développement. Pour notre secteur, il s'agirait de la piscine Vallier.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 17/72/03/DDCV

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ - SERVICE DE
LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES HANDICAPÉS - DIVISION DES
PERSONNES HANDICAPÉES - Attribution de subventions aux
associations oeuvrant en faveur des personnes handicapées
- 1^{ère} répartition - Approbation des conventions annexées.**

RAPPORTEUR : M. Patrick PADOVANI.

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous demande à travers ce rapport d'approuver la décision de la Ville de Marseille d'accompagner les personnes en situation de handicap dans le cadre d'associations qui font un effort pour leur donner les moyens de s'exprimer. Il s'agit notamment du Centre d'appui porté par la Chrysalide qui permet aux handicapés qui sont malades de pouvoir suivre un parcours particulier d'accès aux soins. Il s'agit de l'ARAM, de DASLCA, encore une fois du groupe de recherche sur la maladie d'Alzheimer qui reçoit une subvention de la part de ma délégation. Il s'agit aussi de Marseille Escrime Club pour le travail qu'ils font et que ma délégation accompagne.

Merci d'approuver ce rapport.

(Adopté à l'unanimité.)

M. PADOVANI.- Aujourd'hui, nous avons inauguré au Palais Longchamp la station de dosage de l'air la mieux équipée d'Europe.

(Applaudissements.)

Cette structure va nous permettre de doser la qualité de l'air à un niveau de compétences et surtout de réalisations scientifiques extrêmes qui font l'objet de recherches de tous les acteurs européens. C'est nous qui l'avons porté.

(Applaudissement.)

M. le Maire.- Merci, Monsieur Padovani. Avant de quitter la séance, je voudrais, comme dans les petites annonces paroissiales, tout d'abord souhaiter un bon anniversaire à Maryse Aillaud..

(Applaudissements.)

... vous annoncer que le prochain Conseil d'Arrondissements sera le jeudi 12 octobre et que nous aurons juste avant, vraisemblablement en septembre, un Conseil d'Arrondissements extraordinaire qui sera l'application de la loi sur le cumul des mandats et qui me donnera l'occasion de faire la passation de pouvoirs avec Marine Pustorino. C'est donc l'occasion pour moi de vous remercier toutes et tous et, pour les plus anciens, des 22 années où j'ai eu le plaisir et l'honneur de présider ce Conseil d'Arrondissements. Mais nous aurons le temps d'en reparler lors du Conseil extraordinaire de septembre. Je vous remercie.

(Applaudissements.)

(La séance est levée à 20 heures 18.)